



Faits saillants du rapport annuel 2018-2019

Profil des ergothérapeutes

5654 ergothérapeutes soit
+3,48 % par rapport à 2017-2018



92,4 %

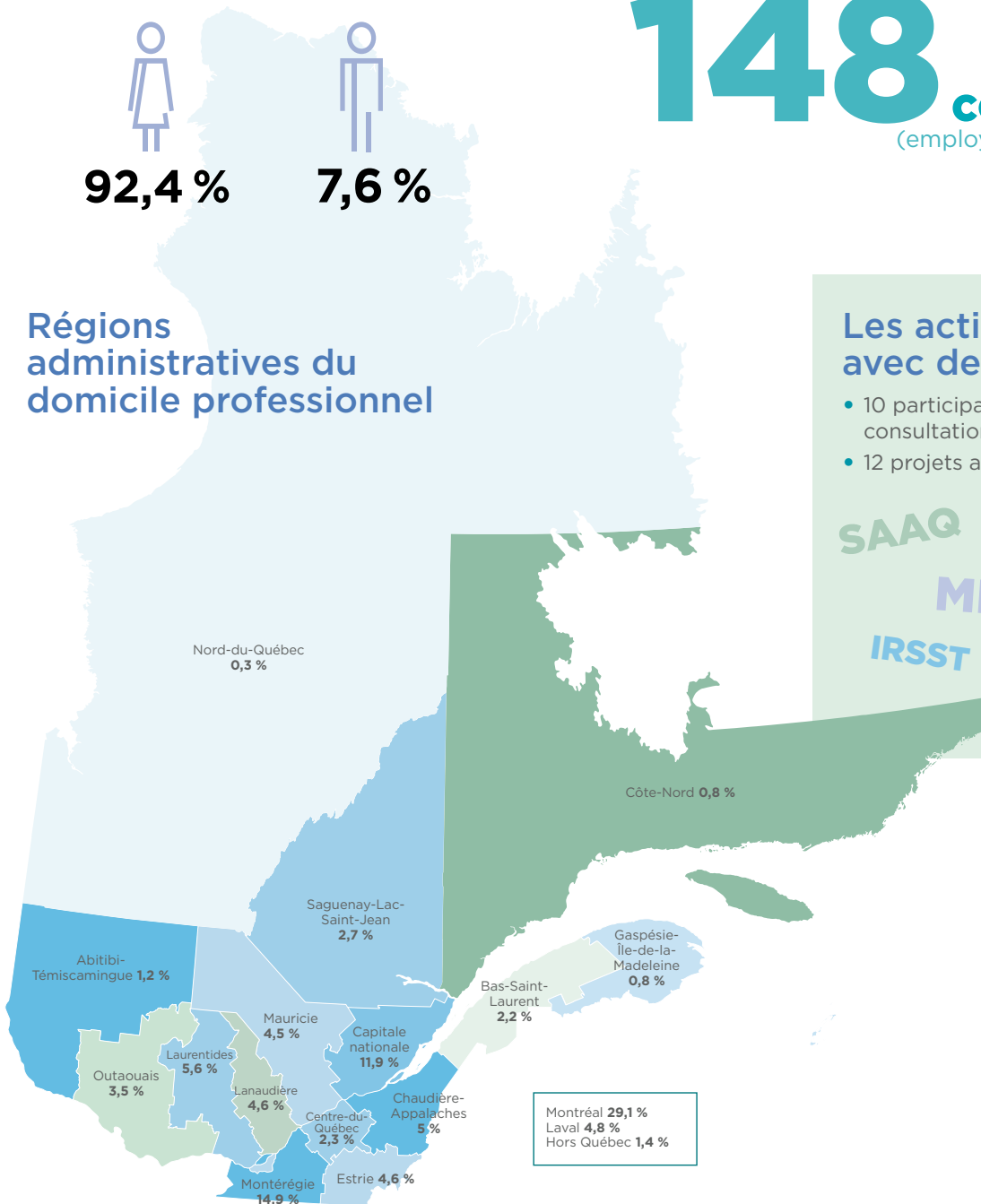


7,6 %

316 permis
délivrés

148 collaborateurs
(employés et membres de comité)

Régions administratives du domicile professionnel



Les activités réalisées avec des partenaires

- 10 participations à des consultations interordres
- 12 projets auprès de 8 partenaires

SAAQ BNQ
MEES INESSS
IRSST CNESST
SHQ MSSS

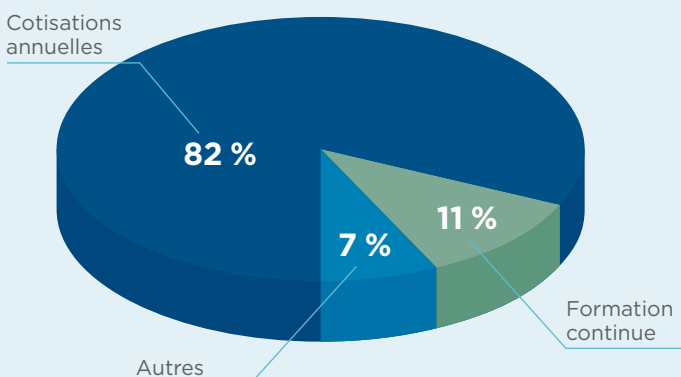


Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

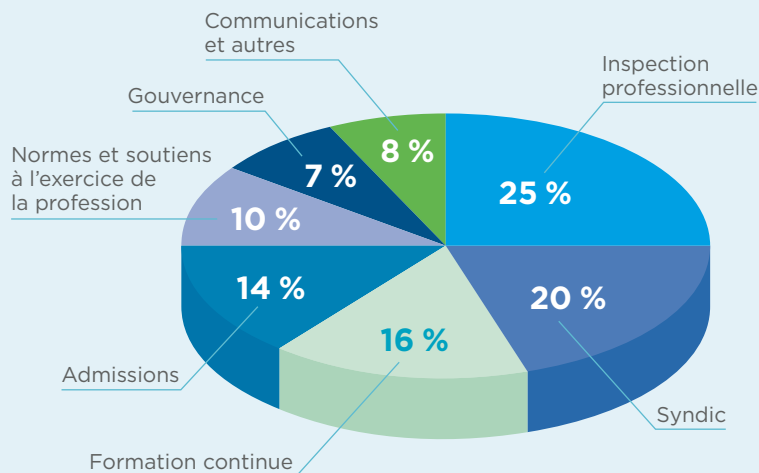


Résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019



Revenus 3 682 476 \$



Dépenses 3 675 827 \$

Inspection professionnelle

- 298 inspections professionnelles réalisées
- 33 lieux d'exercices visités

Conseil de discipline

- 6 nouvelles plaintes portées devant le conseil de discipline soit 0,1 % des ergothérapeutes.
- 1 plainte dont l'audience a été complétée par le conseil de discipline portant sur des infractions au Code de déontologie des ergothérapeutes

Usurpation du titre et exercice illégal

- 8 dossiers ouverts durant l'année
- 4 enquêtes terminées pour usurpation de titre
- 3 enquêtes terminées pour exercice illégal
- 1 poursuite pénale intentée pour exercice illégal

Bureau du Syndic

- 92 dossiers visant 114 ergothérapeutes ont donné lieu à une enquête
- 111 dossiers fermés par le bureau du syndic
- 4 décisions de porter plainte devant le conseil de discipline

Révision

- 8 demandes de révision présentées

Développement professionnel

- 1681 ergothérapeutes ont participé à 55 activités de formation offertes par l'Ordre

Consultez le rapport annuel sur le site de l'Ordre pour avoir un aperçu complet des réalisations et des états financiers de 2018-2019.

